

qwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwert  
yuiopasdfghjklzxcvbnmqwert  
dfghjklzxcvbnmqwert  
COLLEGE

PIERRE 

MENDES-FRANCE

MARCOUSSIS

**Rapport pédagogique annuel du chef  
d'établissement**

*VOLET 5 du projet d'établissement*

*(2016/2017)*

*Le projet d'établissement 2012-2017 est finalisé pour cinq ans avec des volets d'application annuels. Chaque membre de la communauté éducative prend sa place et son rôle dans ce projet commun et fédérateur. Il donne une impulsion et une reconnaissance aux actions de tous. Il permet d'apporter du sens et une cohésion aux projets. Chaque élève doit pouvoir construire son devenir pendant les quatre années de sa scolarité au collège. Le projet académique et la réforme du collège doivent être des points d'appui pour la politique éducative de l'établissement.*

***Le collège P. Mendès France scolarise 424 élèves (prévisions 447). L'établissement compte une classe CHAM dynamique et un parcours aménagé pour les sportifs de haut niveau (tennis). En classe de 5<sup>ème</sup>, les professeurs proposent un enseignement de l'espagnol, de l'allemand et de l'italien. Une option « Langues et cultures de l'antiquité » est proposée à tous les élèves.***

***Le collège a connu cette année une évolution marquée de son organisation structurelle et pédagogique.***

### **1. Les modifications organisationnelles**

Elles nous semblaient nécessaires pour améliorer l'accueil de nos élèves et mettre en œuvre la réforme des collèges. Nous l'avons envisagé sous plusieurs dimensions :

- L'organisation temporelle : l'emploi du temps de l'élève, la place des stages en entreprise, le positionnement des voyages scolaires dans l'année
- L'organisation spatiale : de la vie scolaire, de l'infirmerie, de la COP, le repérage dans l'espace, la gestion des flux élèves et des casiers, l'aménagement de la cour de récréation
- Le rythme de l'élève : nombre d'heures de cours, pause méridienne, temps de récréation
- La qualité d'accueil de nos locaux : les salles de classe, la permanence, le foyer, la ½ pension
- Le rôle d'un ENT dans notre organisation interne.

#### **a) L'organisation temporelle**

C'est une réflexion qui nous a paru essentielle à mener car elle permet de lutter contre le décrochage scolaire et les incivilités. Des journées trop denses ou des périodes scolaires trop courtes accentuent les comportements de décrochage chez les élèves les plus fragiles.

Le calendrier a donc dans un premier temps était construit sur les 36 semaines de l'année scolaire en essayant de prendre en compte les contraintes suivantes :

- Éviter les départs échelonnés des voyages pour ne pas trop perturber l'organisation du collège et donc les repères construits avec les élèves.
- Ne pas placer la période des stages 3èmes après les vacances de Noël pour avoir un temps d'apprentissage scolaire signifiant : période scolaire la plus courte : 5 semaines.
- Placer deux brevets des collèges sur des périodes stratégiques : pas trop tôt pour permettre l'acquisition de contenus de 3<sup>ème</sup> et pas trop tard pour pouvoir mettre en place de stratégies de remédiations.
- Préserver le 3<sup>ème</sup> trimestre, en plaçant le plus tard possible les conseils de classe et la remise des livres.

Dans un deuxième temps, la réforme des collèges aidant, nous nous sommes concentrés sur l'organisation journalière du collège. Les emplois du temps des élèves ont donc été construits en essayant de prendre en compte les principes suivants :

- Un maximum de 6 heures de cours par jour pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 7 heures pour les autres niveaux.

- Au minimum 1h30 de temps de pause pour pouvoir se restaurer. Un service à 11h30 pour les 6èmes et 5èmes et 12h30 pour les 4èmes et les 3èmes (prendre en compte les particularités de chaque classe d'âge).
- Un temps de récréation plus long (20') pour donner à chaque enfant un vrai temps de détente, de loisirs.....
- Une attention particulière portée sur les déplacements de cours : maintenir des repères et une certaine stabilité (pour ne pas dire « routines »).

### **b) L'organisation spatiale**

Nous avons souhaité un nouveau positionnement du pôle vie scolaire et la création d'un espace médico-social.

L'ancien bureau de la COP se situait dans le hall du collège et le bureau de la CPE dans l'infirmerie, avec l'assistante sociale.

Les bureaux des CPE ont donc été positionnés dans le hall du collège, à proximité du bureau des assistants d'éducation. Un positionnement triangulaire des 3 bureaux permet une gestion plus efficace des élèves (échanger, réguler et être présent à la vue des élèves, dans un espace très fréquenté).

On a ainsi créé deux espaces bien définis : un espace vie scolaire dans le hall, et un pôle médico-social pour l'infirmière, le médecin, la COP et l'assistante sociale.

La vie scolaire contribue ainsi à la formation progressive de la personnalité des élèves et à la création des conditions d'un climat propice à l'enseignement. Le pôle médico-social préserve l'intimité des élèves et le principe « du secret partagé » et peut ainsi s'atteler à accompagner les élèves les plus en difficulté.

Le fonctionnement de la permanence a également été repensé. Lieu souvent d'agitation, nous avons souhaité lui donner une dimension « pédagogique ». De nombreuses tables ont été ajoutées et des outils pédagogiques ont été mis à disposition des AED.

Le foyer, en revanche, est resté un espace de détente, permettant aux élèves de se divertir et d'échanger librement. Le CDI propose un espace culturel, en libre-service.

En 2017-2018, un travail sur la réorganisation des services du pôle de Direction sera mené.

### **c) La qualité d'accueil de nos locaux.**

L'environnement matériel proposé par notre collège permet l'épanouissement de nos élèves. Certains chercheurs, notamment dans le cadre de la théorie des organisations, ont souligné l'importance d'être attentif aux besoins primaires et sécuritaires pour favoriser et permettre une attention soutenue.

Soucieux de vouloir faire de notre collège, un lieu paisible et propice au travail, l'investissement de l'équipe de direction a été multiple. Il s'est appuyé sur les objectifs fixés lors du budget 2016-2017 :

- Améliorer les conditions d'accueil dans les classes : peinture des salles, des portes, livraison de nouvelles tables et chaises, et développement de l'utilisation de notre ENT dans chaque salle par l'installation d'un matériel plus performant et ergonomique (ordinateurs, écrans, vidéo projecteurs...).

- Améliorer les conditions d'accueil dans la ½ pension : repeindre certains espaces, repositionner les tables en îlot par 1,2 ou 3 tables (et non plus 5 à 7 accolées, voire plus) pour créer des espaces conviviaux de restauration et de détente.
- Améliorer les conditions d'accueil dans le foyer : construction d'une bibliothèque dans le foyer et mise en avant des médailles et coupes de nos élèves à l'UNSS.
- Améliorer les conditions d'accueil dans la cour : rénovation des sculptures et remise en fonction de certains bancs. Une réflexion est en cours sur la délimitation certains espaces (foot, ping-pong....utilisation de balles en mousse...).
- Mise en place de repères pour favoriser la gestion des flux de passage à la ½ pension.
- Rénover et maintenir la qualité d'accueil des toilettes : repeindre les portes des WC filles et garçons, installation d'un siphon dans les urinoirs faisant disparaître les odeurs persistantes dans les WC, le hall et le collège.
- Aide au repérage des élèves : panneaux signalétiques, horloge dans tous les espaces (classes, hall, ½ pension...).
- Rénovation été 2017 de tous les toits terrasse : éliminer les infiltrations d'eau persistantes dans certaines salles.
- Mise en conformité de l'établissement (loi 2005) pour l'accueil des élèves en situation de handicap.
- Rénover le parc de photocopieurs pour améliorer les conditions de travail des professeurs et favoriser le suivi individualisé des élèves.
- Sécuriser les barrières du collège (côté forêt et parking).
- Déploiement d'un nouveau système de vidéo-surveillance.

#### **d) Le rôle d'un ENT dans notre organisation interne.**

L'ENT Pronote, après une phase de découverte en 2016-2017, a pu se déployer progressivement :

- Mise en place d'un agenda partagé avec une information ciblée en fonction des catégories (professeurs, parents, administration, COP, AS...).
- Gestion des EDT hebdomadaires.
- Diffusion par courriel, grâce à l'ENT, des bulletins trimestriels et du relevé des absences (en plus d'une transmission papier).
- Communication en interne entre les différents personnels (professeurs/vie scolaire/intendance/agent technique...).

En 2017-2018, Pronote sera intégré à L'ENT du 91 : « mon collège.essonne.fr ». Cette évolution permettra aux familles de bénéficier de nouveaux services.

## **2. Un tournant pédagogique majeur : la réforme des collèges**

Le décret n°2015-544 du 19 mai 2015 et l'arrêté du 19 mai 2015, ont défini pour la rentrée 2016 une nouvelle organisation pédagogique du collège :

### **a) L'organisation des enseignements**

On distingue 3 formes d'enseignement :

- Les enseignements obligatoires : enseignements communs à tous les élèves
- Les enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) : diversification et individualisation des pratiques pédagogiques.

- Un enseignement de complément : « Langues et cultures de l'Antiquité ». Cet enseignement porte sur le latin.

**Ces 3 modalités d'enseignement apparaissent sur les bilans périodiques des élèves.**

### **b) Les EPI**

*Les enseignements pratiques interdisciplinaires concernent les élèves du cycle 4. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. Ils peuvent être mis en œuvre progressivement tout au long du cycle 4.*

## Projets proposés au collège

---

### • **En 5ème :**

-« Rédiger un carnet de voyage » : support de rédaction : le séjour à Telgruc, en Bretagne.

Disciplines : EPS/hist-Géo/anglais/français/mathématiques/physique/SVT

-« Réaliser un jeu grandeur nature » : le jeu a été présenté lors des portes ouvertes du collège.

Disciplines : SVT/technologie/physique/mathématiques

### • **En 4ème :**

-« Créer un magazine ou un journal » : apprendre aux élèves à porter un regard critique sur l'information et les images.

Disciplines : EMC/histoire-géographie/français/arts plastiques

- « Créer un calendrier multicolore perpétuel des fêtes et traditions dans les langues ciblées »

Disciplines : anglais/espagnol/italien

### • **En 3ème :**

-« Rédiger et oraliser un discours » sur un sujet proposé, pour « sensibiliser les élèves aux enjeux politiques de la parole ».

Disciplines : français/histoire-géographie/langues et cultures de l'Antiquité

-« Réaliser un musée virtuel » avec les œuvres abordées et les textes étudiés dans les différentes disciplines.

Disciplines : français/histoire-géographie/SVT/ LV1 et LV2/arts plastiques/EPS

**Ces EPI ont été présentés par les élèves de 3ème à l'oral du Brevet 2017.**

### **c) L'Accompagnement Personnalisé (AP)**

***L'Accompagnement Personnalisé est obligatoire de la 6ème à la 3ème pour tous les élèves.***

#### **Les objectifs de l'Accompagnement Personnalisé :**

- Assurer à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages et idéalement à son rythme.
- L'Accompagnement Personnalisé est une aide apportée à chaque élève pour lui permettre, par exemple, d'acquérir des méthodes, de renforcer ou d'approfondir ses compétences.
- Aider l'élève à réussir là où l'on pense qu'il n'aurait jamais pu réussir.

### **Mise en place sur le collège ?**

- Des moyens horaires supplémentaires ont été mis en place en 6ème, en français et en mathématiques, pour favoriser le travail en groupe.
- Des créneaux ont été clairement identifiés dans les emplois du temps des élèves de sixième : 1h en français et 1h en mathématiques pour l'AP.
- Une progression proposée par les enseignants de français et mathématiques, par trimestre.
- Un AP mis en place, en fonction des besoins, dans différentes disciplines.

### **d) Les sciences expérimentales et la technologie en 6<sup>ème</sup>**

*En classe de sixième, la dotation horaire est de 4 heures pour les sciences expérimentales (Sciences de la Vie et de la Terre, physique-chimie) et la technologie.*

### **e) Organisation du temps scolaire des élèves**

*La journée est le premier niveau de l'organisation du temps scolaire. Les enseignements ont été répartis de façon équilibrée entre la matinée et l'après-midi, en veillant au respect d'une pause méridienne d'au moins une heure et demie. Leur amplitude quotidienne est limitée à 6 heures de cours par jour pour les élèves de la classe de sixième, à 7 heures de cours pour les élèves du cycle 4.*

*Il a été difficile, dans le cadre du dispositif CHAM, de respecter ces contraintes, en particulier sur le temps de restauration.*

### **Bilan et perspectives :**

- **Les modifications organisationnelles**

*Elles ont permis une baisse importante des incivilités dans le collège.*

	Nb de rapports sur année	violence physique	Violence verbale	Incivisme	Perturbe le cours	Insolence	Jets de projectiles	Franchir la grille	Dégradation	Retards	Carnet non en règle	Atteinte à la pudeur d'autrui	Portable	Introduction d'une arme	Fume
2016	308	45	29	13	135	48	4	10	14	14	6	0	6	0	1
2017	244	39	15	2	100	8	1	4	5	9	13	3	3	1	4

- **La réforme des collèges**

Elle a nécessité de la part des équipes un travail soutenu tout au long de l'année scolaire. Elle dépasse les limites du collège (scolarité obligatoire) et propose un regard nouveau sur les pratiques pédagogiques. L'Accompagnement Personnalisé et L'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ne sont que des outils. Le cœur de notre réflexion doit se porter sur l'accompagnement de nos élèves.

Les « bons », « très bons » ou « mauvais élèves » ne doivent plus traverser notre collège sans avoir une réponse à leurs besoins. Ce nouveau regard impose une réelle réorganisation des savoirs :

-Une programmation par discipline dans chaque cycle, pour déterminer le chemin de nos élèves dans l'acquisition du socle : Quelles compétences travailler en 5<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>, par exemple. Ce travail nécessite bien évidemment un diagnostic préalable de notre établissement. Quels sont les acquis et besoins de nos élèves sur le territoire et sur l'ensemble de la scolarité obligatoire (lien avec les écoles de secteur).

-Une appropriation de l'Accompagnement Personnalisé, comme outil de différenciation et une meilleure communication aux familles.

-Une approche par compétence qui pose aussi la question de l'évaluation positive : tout élève à la capacité d'apprendre et de progresser.

-Les EPI permettent de donner du sens aux apprentissages, en proposant un lien entre disciplines. Le carnet de voyage réalisé par nos élèves de 5<sup>ème</sup> et l'EPI 3<sup>ème</sup> sur le discours en sont des exemples. J'ai assisté à quelques oraux de 3<sup>ème</sup> et j'ai été surpris de l'implication de nos élèves, y compris de nos « décrocheurs ».

**Les perspectives 2017-2018 seront les suivantes :**

- Donner tout son sens à l'AP.
- Finaliser les programmations par cycle et par discipline / les intégrer au projet d'établissement.
- Poursuivre le travail sur la complémentarité : bilan périodique / bilan de compétences.
- Améliorer la lisibilité des bilans périodiques.
- Poursuivre le travail sur la validation des compétences de fin de cycle et la préparation des conseils.

## ▪ **Contrat d'objectifs 2015/2018 (proposé au CA du 27 juin 2016)**

1. **Renforcer la performance scolaire** : améliorer la réussite de tous les élèves et lutter contre le décrochage scolaire

**Axe académique de référence : les élèves** : créer les conditions de la réussite

- **Constat** : les familles sont issues, en grande majorité, de milieux assez porteurs (60% de PCS favorisées), mais la présence d'un taux de chômage élevé (7%), d'une ville en transition (disparition des métiers et des traditions liées à l'agriculture, présence d'une population non sédentaire et souvent en voie de sédentarisation) ont conduit certaines familles dans une grande précarité financière et culturelle (16% de PCS défavorisées).
- **Objectifs** :
  - Identifier, dès la classe de 6ème, les facteurs de décrochage, par une prise en compte globale du jeune (résultats scolaires, compétences acquises, difficultés sociales, santé...).
  - Consolider et développer les acquis de tous les élèves.

2. **Renforcer la fluidité des parcours** pour chaque élève et construire une orientation choisie et réfléchie

**Axe académique de référence : les élèves** : créer les conditions de la réussite

- **Objectifs** :
  - Améliorer les liaisons inter-cycles (mise en place du conseil école-collège) et développer la liaison "collège-lycée" (mise en place d'actions communes) ;
  - Renforcer et valoriser l'école inclusive ;
  - Prévenir les sorties en cours de formation.

3. **Favoriser l'ouverture artistique, culturelle, scientifique, sportive et associative**

**Axe académique de référence : les élèves** : créer les conditions de la réussite

- **Objectifs**
  - Le parcours artistique, sportif et culturel (y compris le rôle de l'AS).
  - Maintenir l'importance des langues dans l'établissement (voyage scolaire, jumelage, apprentissage dès la classe de 6<sup>ème</sup>...).
  - Le vivre ensemble au sein de l'établissement.



## ▪ Axes du projet d'établissement 2012/2018

### 1/ Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire

**1.1 Maintenir** *les indicateurs académiques fixés*

**1.2 Aider** *l'élève à trouver sa place au sein du collège*

**1.3 Prévoir** *et accompagner la difficulté scolaire*

**1.4 Construire** *un projet personnalisé d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel*

### 2/ Placer le collège au cœur de la communication

**2.1 Maintenir** *les usages du site du collège*

**2.2 Déployer** *progressivement l'ENT « MonCollege.essonne.fr »*

**2.3 Ouvrir** *la vie du collège vers l'extérieur*

**2.4 Développer** *les pratiques numériques*

### 3/ Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, scientifique, sportive et associative

**3.1 Faire** évoluer la carte des langues sur l'établissement, maintenir l'option CHAM « Nouvelles technologies et pratiques collectives », impulser un partenariat pour l'accueil de jeunes sportifs

**3.2 Associer** le collège aux actions culturelles municipales, départementales, nationales et internationales

**3.3 Offrir** une ouverture artistique, scientifique et humaniste à tous les élèves

**3.4 Maintenir** la place et le rôle de l'Association sportive

## ▪ Volet 4, 2016/2017 du projet d'établissement

### 1/ Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire

#### 1.1 *Maintenir les indicateurs académiques fixés*

- ✓ **Taux de passage** en seconde GT : *100% de nos élèves obtiennent une orientation choisie, 78% (contre 73% en 2016) sont orientés en 2GT, 17% dans la voie professionnelle et 4% en apprentissage.*
- ✓ **Maintien du taux de redoublement** : *le conseil de classe n'a prononcé aucune demande de prolongation de cycle (2 en 2016, à la demande des familles). Le travail réalisé sur l'orientation et les résultats des commissions d'appel fin de 3<sup>ème</sup> ont permis d'éviter des redoublements rarement bénéfiques pour les élèves : scolarité plus courte et résultats inférieurs aux camarades d'une même cohorte (statistiques de la DEPP).*
- ✓ **Taux de réussite au DNB** : *en attente des résultats pour 2017 (90.6 % en 2016 et 89% en 2015)*
- ✓ **Taux de réussite au CFG** : *aucun inscrit cette année*
- ✓ **Orientation en cours de scolarité** : *1 élève en 3<sup>ème</sup> prépa-pro (collège Rolland Garros de Saint Germain Les Arpajon) et 4 élèves en DIMA (Lycée Horticole St Antoine, Marcoussis).*
- ✓ **Impulser un projet de persévérance éducative** pour limiter les départs du collège sans orientation et l'obtention d'une filière de formation en fin de scolarité : *privilégier l'acquisition des compétences du socle commun par la mise en place d'un suivi personnalisé (AP,PPRE, tutorat, CFG (aucun élève en 2017, contre 7 en 2015), atténuer les liaisons inter-dégrés/inter-cycles : école/collège et collège/lycée), donner plus de sens et d'envergure à la cellule de veille.*

#### 1.2 *Aider l'élève à trouver sa place au sein du collège*

- ✓ **Liaison école-collège** : le conseil école-collège, s'est réuni une seule fois cette année. Il a permis aux enseignants d'amorcer une réflexion sur les programmations du cycle 3. Les actions prévues dans le projet d'établissement se sont poursuivies : visite du collège (accueil, activités au CDI, 1<sup>ère</sup> rencontre avec des tuteurs, goûters) entrevues avec le professeur de lettres, la documentaliste et les professeurs de mathématiques (Rallye maths, défi lecture mythologie...).

La porte ouverte du 23 juin 2017 participe à l'information des familles, permet une présentation des projets pédagogiques et met en avant les progrès des élèves depuis le CM2. La liaison s'appuie aussi sur le travail réalisé par l'infirmière de la GS de maternelle au CM2 (dépistage infirmier, suivi d'élèves à besoins particuliers...).

Cette liaison permet de familiariser les élèves avec l'univers du collège et repérer en amont besoins et réussites scolaires des élèves de CM2. À la rentrée 2017, des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> volontaires seront les tuteurs de nos élèves de 3<sup>ème</sup>. Ils aideront « les petits » à comprendre le fonctionnement du collège et à se sentir en confiance dans leur milieu scolaire.
- ✓ **Réussir sa classe de 6<sup>ème</sup>** : semaine d'accueil, projet pédagogique sur le cinéma, projet théâtre/film, suivi personnalisé du CPE, concourent à favoriser l'adaptation des jeunes élèves au collège.
  - ✓ **Formation à la citoyenneté** : semaine des élections, formation des délégués de 6<sup>ème</sup> et accompagnement personnalisé des délégués élèves, *permettent de former et d'exercer nos élèves à l'action citoyenne.* Formation à la sécurité routière : découverte du code de la route,

intervention sur les dangers de la route (cyclomoteur, vélo...) passage de l'ASSR1 en 5<sup>ème</sup> et l'ASSR2 en 3<sup>ème</sup>, visite de l'assemblée Départementale avec notre élu du canton, intervention de la BPDJ.... Infirmière, AS, professeurs et CPE organisent et participent à l'ensemble de ces actions.

- ✓ **Faire des choix pédagogiques réfléchis** : concentrer une partie des moyens pédagogiques sur les enseignements de français et mathématiques, dès la classe de 6<sup>ème</sup> (difficultés repérées dans les projets d'écoles et dans les évaluations de fin de 3<sup>ème</sup>), dédoublement en français, en mathématiques, anglais, heures chorale, 3 enseignants pour deux classes en EPS, avec les 6<sup>èmes</sup>, dans le cadre du savoir nager et choix des IMP (tutorat, liaison CM2 6<sup>ème</sup>, référents numériques, référent culture...),

**Perspectives 2017-2018 : avoir une attention particulière aux moyens alloués en français et mathématiques / réaliser un diagnostic partagé des besoins de nos élèves.**

- ✓ **Impulser des contrôles communs, oraux, concours et brevets blancs** : en mathématiques, en français, en histoire géo, concours « Drôles de maths », deux brevets blancs, entraînement oral d'EPI : faire des points réguliers sur les acquis des élèves et améliorer les résultats par des entraînements programmés et concertés, évaluation formative permettant le repérage des difficultés et les processus de remédiation, préparation aux brevets blancs sur les 3 disciplines scientifiques (SVT, Techno et physique).
- ✓ **Projet pluridisciplinaire pour tous les élèves** de 5<sup>ème</sup> à Telgruc du 24 au 28/04/2017 : permettre aux professeurs d'enseigner le vivre ensemble, la tolérance (accepter toutes les différences) et donner du sens aux apprentissages par une approche pluridisciplinaire des savoirs. La base nautique a offert cette année un nouveau cadre, à la hauteur des attentes, avec le centre de Tréberon (des chambres spacieuses et un réfectoire adapté) .111 élèves sur 121 ont participé à ce séjour et 10 familles n'ont pas souhaité inscrire leur enfant (un chiffre en hausse).

- **En EPS** : La pratique à raison d'une demi-journée d'escalade en falaise, du surf, du char à voile et du wave-ski, permet à l'élève (et ce quelle que soit son expérience de départ) de se confronter aux caractéristiques particulières du milieu marin dans lequel il est amené à évoluer. Devoir se déplacer dans et au-dessus de l'eau, tout en s'adaptant à des conditions incertaines et variées pousse l'élève à construire une motricité dont l'efficacité et la pertinence seront en fonction de ses choix d'itinéraires. Il se confronte aux exigences et au respect de cet environnement dans lequel il agit. Il doit, par ailleurs, y assurer sa propre sécurité, garante de la réussite et du plaisir que lui apporte sa pratique physique et sportive.

- **En anglais** : les professeurs ont organisé plusieurs ateliers qui ont duré environ 30mn et impliquaient les acquis de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Les élèves étaient divisés en petits groupes de 4, répartis en ateliers, ce qui a permis à tous les élèves de s'intégrer quel que soit leur niveau. Les situations proposées faisaient appel à leur culture anglo-saxonne, ainsi qu'à toutes les compétences requises. Enfin, la séance s'est terminée sur l'apprentissage d'une petite chorégraphie qui a été exécutée par tous les élèves ensemble, devant les enseignants lors de la boum !

- **En sciences physiques** : dans un premier temps, les élèves sont allés récolter des échantillons pour manipuler ensuite. Nous avons étudié les mélanges homogènes et hétérogènes. Nous avons vu la décantation, la filtration, la densité et comment retirer le sel de l'eau. Ces études seront poursuivies en classe, par la suite.

**-En Histoire-Géographie :** ce séjour a été l'occasion de découvrir le patrimoine architectural médiéval breton en relation avec le programme d'Histoire à travers la visite de la ville médiévale de Vitré. (<http://www.ot-vitre.fr>) Une visite du château médiéval d'1h30 accompagnée d'un guide attendait les élèves en fin de matinée et en début de l'après-midi. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur l'architecture défensive des châteaux-forts. Cette visite a été complétée par un petit parcours dans la cité fortifiée afin de découvrir les traces architecturales de son passé médiéval : les maisons à pans de bois des marchands, les remparts et ses portes imposantes, l'église Notre-Dame, etc. Les élèves semblent avoir été attentifs et réceptifs aux informations et questions des guides.

**-En français :** dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, les élèves ont réalisé un carnet de voyage, reprenant le travail réalisé en français, sur la thématique du « Voyage ».

**Perspectives de reconduction 2017 :** ce projet, par les réponses positives qu'il offre, aux objectifs qu'il se fixe, apporte une satisfaction unanime sur les plans pédagogiques et éducatifs. Un souhait partagé quant à sa reconduction pour la prochaine rentrée scolaire s'est exprimé au sein de l'équipe qui encadrerait ce séjour.

- ✓ **Aider les jeunes scolarisés à devenir responsables de leur propre santé :** les actions dans ce domaine sont nombreuses, variées. La qualité des actions mises en place est à souligner (danger d'Internet (6è), vivre ensemble (6è), le sommeil (6è), gestes élémentaires de survie (5è/SDIS), alcool (5è), sexualité et contraception (4<sup>ème</sup>), sophrologie (3<sup>ème</sup> – 20 élèves) rencontre sportive au lycée horticole (vivre ensemble, accepter l'autre malgré le handicap).

**Perspectives 2017-2018 :** une formalisation du CESC est à mener et des rencontres parents/élèves/partenaires, sur « le mal-être » de nos ados à organiser. Elles n'ont pu être organisées, une fois de plus, en 2016-2017.

- ✓ **Partenariat et rencontres ESAT, lycée horticole et classes de 3ème :** appréhender le handicap autour d'un projet commun et interactif.  
Mardi 16 mai avait lieu la 7ème édition des « Jeux sans frontières » entre des travailleurs de la « Vie en herbe » (ESAT du Gué), des usagers du SAVS de la commune, des élèves du lycée St Antoine, des personnes âgées du Foyer Logement « la Bailloterie » et des élèves de trois de nos classes de troisième. Cette rencontre organisée cette année par le l'ESAT et le SAVS sur le thème « Vivre nos différences en musique », a permis de présenter à chaque participant le quotidien des personnes en situation de handicap. Plusieurs ateliers différents (sportifs, culturels ...) étaient proposés aux douze équipes dont la mixité de composition favorisait les échanges entre les différents publics. Ainsi nos élèves ont pu appréhender la question du handicap sous une forme ludique, musicale (avec des danses folkloriques collectives) et interactive motivante. Un goûter très convivial ponctuait cet après-midi riche en rencontres éducatives inhabituelles. **De telles initiatives apportent une expérience unique pour tenter de faire évoluer les représentations ou les a priori tenaces que l'on a parfois sur les personnes en situation de handicap. Plus efficace que bien des discours sur le sujet, ce type de rencontre nous permet d'aborder la question des Différences en visant l'évolution des regards que chacun peut porter sur l'autre. Cette initiative offre également aux différents acteurs professionnels de la vie sociale et éducative de Marcoussis une bonne occasion de travailler ensemble sur le thème commun à tous : « Apprendre à accepter l'Autre quelles que soient ses différences ».**

**Perspectives 2017-2018 :** reconduction du projet

- ✓ **Initiation aux gestes de premiers secours en 5<sup>ème</sup>** : donner aux élèves les premiers éléments pour réagir, alerter et intervenir en cas de danger immédiat : le socle commun de connaissances et de compétences défini par le décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 intègre l'acquisition de savoirs et de comportements réfléchis face aux accidents.  
**Pour information, le collège a installé, au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, un défibrillateur accessible à la loge.**

### **1.3 Prévoir et accompagner la difficulté scolaire**

- ✓ **Aider les élèves, jeunes adolescents à devenir responsables de leur propre santé** : au-delà des actions de prévention menées sur l'année, l'infirmerie est aussi un lieu d'écoute, d'aide et participe ainsi à une meilleure compréhension de la difficulté scolaire.
- ✓ **Accompagnement éducatif**: impulsé par les 2 CPE et les AED, les actions éducatives ont été nombreuses : le conseil de la vie collégienne s'est réuni plusieurs fois et a essayé de poser certaines préoccupations collégiennes (qualité de la restauration, aménagement de la cour, temps de récréation....), réaménagement de certains lieux de vie du collège (la salle de permanence, le foyer pour vivre avec les autres, le CDI pour lire et approcher le multimédia)..... La citoyenneté a été aussi une préoccupation forte de l'année (mobilisation de tous les personnels sur le terrain : être au plus proche des élèves, mieux expliquer les règles et les faire comprendre, mise en place d'actions de prévention à la sécurité routière, au vivre ensemble, au fonctionnement de nos institutions(conseil départemental), intervention dans les classes pour expliquer les décisions du conseil de discipline...
- ✓ **Vivre ensemble, vie de classe, projet 5<sup>ème</sup>, voyages scolaires (CPE, AED, PP, enseignants)**
- ✓ **Commission absentéisme, cellule de veille, commission éducation et prévention** : Une cellule de veille s'est réunie tous les mardis permettant ainsi un meilleur suivi des élèves et une concertation entre les acteurs de terrain (CPE, infirmière, Assistante sociale et COP). Elle a gagné en cohérence et en efficacité, permettant la régulation de comportements et l'accompagnement de nombreux élèves. Un bilan est transmis, chaque semaine, à l'ensemble des équipes.  
Elle sera maintenue en 2017-2018. Nous veillerons toutefois à respecter les horaires de début, à limiter sa durée (maximum 1h, sauf équipe éducative) afin de permettre à la COP et l'AS d'assurer leurs missions.  
Le créneau horaire (mardi à 14h) ne permet pas une présence régulière des professeurs mais il est difficile d'envisager une autre forme d'organisation (nombreuses contraintes structurelles)

### **1.4 Construire un projet personnalisé d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel**

- ✓ **Projet personnalisé d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel** : accompagner des élèves dans la construction de leurs choix d'orientation : séance de sensibilisation à l'orientation (3<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> tri) , semaine des métiers (3<sup>e</sup>, mars), stage d'une semaine de découverte en milieu professionnel (3<sup>e</sup>, mars), réunion parents sur les poursuites d'études après la 3<sup>ème</sup> (élèves de 3<sup>ème</sup>, novembre et mars), séances d'information post 3<sup>ème</sup> (expositions sur les formations/mars 2015), atelier de réflexion sur la 3<sup>ème</sup> prépa-pro (4<sup>e</sup> , mai, pour deux élèves avec une orientation aboutie, pour un élève au collège Rolland Garros de Saint Germain Les Arpajon), entretiens individuels (5<sup>e</sup>).

**Bilan** : le forum des métiers mené par Mme Rolland et Mme Gouret a été une belle réussite (23 participants : professionnels ou représentants d'écoles). Elèves et professeurs ont fait le choix cette année d'inviter des parents et artisans de la ville, pour présenter des formations et des métiers. Les échanges avec les professionnels ont été actifs, attentifs et intéressés.... Cette semaine s'est clôturée par la journée des ambassadeurs de lycée, organisée par Mme Rossaert et Mme Rolland sous la forme « de tables rondes ». Nos anciens élèves ont échangé avec nos 3èmes sur leur parcours en lycée professionnel ou général. Les groupes ont été constitués en fonction des projets.

- ✓ **Liaison collège-lycée** : de nombreux liens, contacts, rencontres ont été organisés entre les chefs d'établissement mais aucune action concrète entre professeurs ou élèves.

**Perspectives 2016-2017** : Cette action sera à impulser en 2017-2018, en intégrant dans le dispositif des élèves et des professeurs de 2de professionnelle.

## **2/ Placer le collège au cœur de la communication**

### **2.1 Maintenir les usages du site du collège**

- ✓ **Poursuivre la mise en avant du site**, en faire un outil réactif de l'information, une référence pour tous les membres de la communauté éducative. Mme Stinus, professeur de technologie a proposé une nouvelle structure du site et assure des mises à jour constantes et régulières. Le site a permis une présentation régulière et valorisante de tous les projets pédagogiques du collège.
- ✓ **Développer d'autres outils** : poursuivre la mise en place d'un espace ENT privé (Pronote) permettant un suivi des absences, des EDT, des sanctions, un agenda partagé, un cahier de textes numériques..... Pronote a enregistré, en 2016-2017, en moyenne 3000 connexions parents / mois et 3200 connexions élèves / mois. C'est un espace de plus en plus consulté par les membres de la communauté.

**Perspectives 2016-2017** : Nous devons également être vigilants à maintenir d'autres canaux de diffusion de l'information afin d'être au plus proche des familles. La gazette du collège sera donc rééditée, chaque trimestre, dès la rentrée 2017. Elle sera diffusée sur les supports numériques, les tableaux d'affichage du collège et dans les familles par le biais du carnet de correspondance. Par ailleurs, dès la rentrée 2017, l'ENT « mon collège.essonne » sera déployé et Pronote y sera intégré.

### **2.2 Déployer l'ENT « MonCollege.essonne.fr »**

- ✓ **Déployer l'ENT pour développer l'usage informatique** : proposer de nouveaux services aux familles et aux équipes éducatives

### ✓ **2.3 Ouvrir la vie du collège vers l'extérieur**

- ✓ Organiser une **soirée de la réussite** et une **porte-ouverte** : assurer la reconnaissance de chaque élève en fonction de ses compétences et de son implication dans la vie du collège. La soirée réussite a été organisée le 14 octobre 2016. Elle a été honorée par la plus grande partie de nos élèves de 3<sup>ème</sup>. Les professeurs, l'équipe éducative, Monsieur le Maire, ont pu reconnaître et souligner le travail de nos élèves dans toutes les activités du collège.

***Perspectives 2017-2018*** : Elle est à reconduire mais le format est à repenser : une soirée pour les lauréats du brevet uniquement.

- ✓ **Communication et affichage sur les actions du collège** : des panneaux d'affichage ont été ajoutés dans la cour de récréation : améliorer et structurer la communication à destination des élèves.
- ✓ **Poursuivre la mise en place du portail documentaire E-Sidoc** : le portail est désormais accessible directement sur la page d'accueil du collège. Une formation a été proposée à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> par le professeur documentaliste.
- ✓ **Participation aux événements de la commune** : forum des associations, cérémonies officielles, concert à l'École des Arts, Fête des Écoles, jeune planète musique et jeune planète foot.

#### **2.4 Développer les pratiques numériques**

- ✓ Poursuivre l'utilisation du **cahier de textes en ligne**
- ✓ Développer l'accès des **notes en ligne** pour les familles par le module « Pronote ».
- ✓ Intervention **Un clic dé clic** auprès des 6<sup>ème</sup> (référentes informatiques, PP)

### **3/ Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, scientifique, sportive et associative**

**3.1 Faire évoluer la carte des langues sur l'établissement, maintenir l'option CHAM « Nouvelles technologies et pratiques collectives », impulser un partenariat pour l'accueil de jeunes sportifs**

- ✓ Maintenir l'option **Latin** qui permet de développer une sensibilité aux mots, d'acquérir des méthodes de travail, de développer un esprit logique et rigoureux, d'appréhender la sémantique des mots mais également de favoriser une ouverture culturelle sur le monde : 19 inscrits en 5<sup>ème</sup> pour 2017 contre 34 en 2016 et 23 en 2015. Une initiation au latin a été organisée par Mme Mallet dans les classes de 6<sup>ème</sup>.
- ✓ Maintenir l'**Allemand dans l'offre linguistique de 5<sup>ème</sup>** : découvrir la culture germaniste et faire perdurer l'échange entre élèves marcoussisiens et élèves allemands / (19 élèves inscrits en allemand en 5<sup>ème</sup> pour la rentrée 2017 / 19 en 2016).
- ✓ Maintenir l'**italien dans l'offre linguistique de 5<sup>ème</sup>** : enrichir l'ouverture culturelle et permettre des parcours scolaires individualisés : 4 élèves inscrits en 5<sup>ème</sup> (9 en 2016) et 5 en 4<sup>ème</sup> (7 en 2016) et 3 en 3<sup>ème</sup>.

***Perspectives LV2 italien 2017-2018*** : entrevoir les possibilités de poursuite d'étude au lycée l'Essouriau (lycée de secteur) / amorcer une réflexion collective et partagée sur la LV2 Italien

- ✓ **CHAM « Nouvelles technologies et pratiques collectives »** : le projet s'adresse aux collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> qui ont satisfait à un recrutement à l'issue du CM2. Ils poursuivent un enseignement artistique en complément de la formation scolaire générale. Cette année les élèves se sont impliqués dans des projets marquants : cérémonie du 11 novembre, repas de Noël, concerts..... La programmation de l'année sera à affiner sur l'année 2017-2018, pour assurer une meilleure continuité des apprentissages et une fluidité des informations. À la

rentrée 2017, 19 élèves seront affectés en 6<sup>ème</sup> CHAM par le Directeur Académique (22 en 2016 et 23 en 2015).

**Perspectives 2017-2018 : repenser la communication du projet AEFÉ source de nombreuses perturbations.**

- ✓ **Poursuivre le partenariat avec la Ligue de l'Essonne de Tennis** pour accueillir de jeunes joueurs de tennis scolarisés dans une classe de l'établissement en parallèle de l'option CHAM. Ils bénéficient ainsi d'aménagements d'emplois du temps pour suivre un entraînement conduit par la ligue de l'Essonne.

À la rentrée 2016 et 2017 le dispositif a été réorienté. Le collège n'accueillera que de joueurs à dimension régionale et départementale. Au niveau national, les joueurs seront orientés vers le CNED. En 2017, le collège n'accueillera pas de nouveaux élèves. 2 tennismen quittent le collège pour s'inscrire au CNED. Deux élèves poursuivent leur scolarité dans notre établissement.

- ✓ **Objectifs du partenariat :** assurer la socialisation d'enfants impliqués dans un projet de vie atypique, veiller à l'acquisition des compétences du socle, permettre l'aboutissement d'un projet personnel.

### **3.2 Associer le collège aux actions culturelles municipales, départementales, nationales et internationales**

- ✓ Participation des élèves volontaires au projet départemental « **Les chorales de l'Essonne** » : Basilique de Longpont en juin 2017 (Prévision 2018 : Thématique autour de Jean Jacques Goldman)
- ✓ Implication de l'établissement dans le **Réseau des Écoles de l'UNESCO** : ce projet n'a pu être mené sur l'année 2016-2017. **Perspectives 2017-2018** : relancer la convention
- ✓ **Partenariat avec le service culturel de la commune de Marcoussis / bibliothèque départementale** : club lecture (développer le plaisir de lire en lien avec le CDI et la médiathèque de la ville), organiser au sein du collège des expositions culturelles (l'Europe, les maths, les ponts...)
- ✓ **Voyage en Allemagne à Düsseldorf** du 24 au 27 avril 2017 : un voyage très gratifiant pour les deux parties de l'échange : découverte du pays, d'une culture, de l'autre. Les élèves allemands ont été accueillis du 29 mai au 2 juin dans le cadre de la semaine des langues (LV2 Allemand : 19 élèves en 5<sup>ème</sup> en 2017 / 19 en 2016 / 22 en 2015 et 18 en 2014)
- ✓ **La semaine des langues : du 29 mai au 2 juin** : l'ensemble des équipes de langue, sur une idée de notre professeur d'allemand, ont organisé : menus à thèmes, exposition sur l'Europe, balisage du collège en 4 langues, concours d'affiches sur le thème des expressions, quiz.
- ✓ **Le voyage en Espagne / Madrid** : du 25 au 29 avril 2017 : un séjour très positif. Les élèves se sont bien intégrés dans leur famille espagnole. Apports linguistiques culturels riches, découverte de la ville, musée du Prado, peintures espagnoles....

### **3.3 Offrir une ouverture artistique, scientifique, humaniste à tous les élèves**

- ✓ **Partenariat avec l'AEFE, la Mairie, et associations de la ville** dans le cadre du projet « Jeune Planète Musique » : ouverture culturelle, compétences artistiques, vivre-ensemble.
- ✓ **Conférence sur un témoignage de la déportation** : faire vivre l'histoire à nos élèves : un échange particulièrement émouvant sur l'histoire par des hommes qui partagent un « épisode » douloureux de leur vie : bien plus qu'une leçon d'histoire, les enfants abordent de



*grands principes de la vie : « la mort » « le pardon » « la souffrance » « vivre après » « le regard sur la société » « la famille » : un moment tout simplement magique...*

- ✓ **Projet départemental « Collège et Cinéma »** : cette année encore quatre classes du collège ont participé à l'opération (6A, 5A, 4B, 4D). Les élèves ont bénéficié d'une projection par trimestre. Chaque séance a été préparée avec le professeur responsable qui s'est appuyée sur les fiches élèves du CNC. Après la projection, un retour sur le film a permis à chacun de débattre et travailler l'argumentation. L'opération initie nos élèves à la fréquentation d'une structure culturelle de proximité tout en leur proposant une ouverture sur des cinématographies étrangères, des films de genre... Le projet permet de développer des savoirs spécifiques sur le cinéma : analyse de l'image, vocabulaire...mais permet aussi des liens fructueux avec des enseignements disciplinaires : français, histoire, arts plastiques...L'analyse en classe a permis de travailler autrement et de motiver les élèves dans certaines matières (mise en avant du contexte historique, social, géographique...)Elle conduit les élèves à dépasser leurs a priori, apprécier des œuvres qu'ils ne seraient pas allés voir spontanément. Les connaissances acquises ont permis une approche pluridisciplinaire et un réinvestissement des compétences. Les films programmés sont : « La flèche brisée » - « L'île de black Mor » - pour les 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup>, « L'enfant sauvage » et « Enfance clandestine » pour les 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>. La question de la construction identitaire, au cœur des préoccupations de nos collégiens, pouvait être abordée à la travers la quête initiatique du Kid (l'île de Black Mor), l'apprentissage de Juan (dans Enfance Clandestine) ou encore dans celui de « l'enfant sauvage ». Le film « *Enfance clandestine* » engageait une réflexion sur la résistance, l'engagement et ses limites.
- ✓ **Projet « dis-moi dix mots »** : une classe de 6<sup>ème</sup> a participé au concours et a obtenu le 1<sup>er</sup> prix, grâce à la réalisation d'un court-métrage sur le harcèlement, en cours de français. Remise du prix à l'Académie française.

### **3.4 Renforcer la place et le rôle de l'Association sportive**

- ✓ **Maintenir l'importance des élèves licenciés autour des trois activités** (badminton, arts du cirque, football), **former des jeunes officiels, maintenir l'originalité de l'AS et contribuer à maintenir une certaine estime de soi.**

*132 licenciés (127 en 2016) ont participé à toutes les activités :*

- **En arts du cirque**, c'est 34 licencié-e-s qui ont découvert ou approfondi les différentes disciplines. 30 d'entre eux ont construit des numéros pour un spectacle qui a eu lieu le samedi 20 mai. .
- **En badminton**, c'est 28 licenciés qui ont concouru en district. Parmi ces 30 licences, des élèves des arts du cirque ainsi que de l'AS Football ont pu participer aux compétitions de niveau district. Bien qu'à forte connotation masculine (21 garçons pour 7 filles), les catégories féminines et masculines ont pu être représentées en Benjamins, alors que seul des garçons se sont engagés dans la catégorie minime. Cette année, des équipes mixtes ont pu être constituées en benjamin et minime : les deux équipes ont remporté leurs compétitions respectives et se sont qualifiées pour les finales départementales.
- *En duo, les équipes ont été engagées dans les catégories benjamines (filles et garçons)ce qui n'a pas été le cas en minime. En effet les garçons n'ont pas souhaité s'engager sur les compétitions équipes ou individuels. En catégorie individuelle, les benjamines ont trusté les premières places au niveau district, se classant très honorablement au niveau départemental.*

*Pour la seconde année consécutive, un tournoi interne a été mis en place à la Toussaint, où chaque licencié de la section pouvait inviter un camarade du collège. Ce tournoi sera reconduit l'année prochaine.*

- **En football**, 53 élèves dont 27 élèves de 6<sup>ème</sup> et 5ème ont permis d'aligner cette année 5 équipes en compétitions départementales.

*Le championnat de cross-country de l'ESSONNE qui avait été annulé en raison de l'état d'urgence, a été reconduit le mercredi 23 mars 2016 sur la base de loisirs de Draveil. 44 élèves du collège ont représenté Marcoussis.*

*Jeunes officiels : en football 5 élèves ont été retenus pour le stage départemental arbitrage, organisé dans le cadre de la formation « jeunes officiels » qui s'est déroulée à Saint Michel sur Orge, le 17 mai dernier. Deux d'entre eux y ont obtenu le niveau départemental et ils pourront en janvier prochain poursuivre leur formation lors d'un stage académique qui se déroulera au centre national de football de Clairefontaine. En badminton, cette année, il n'a pas été organisé de formation.*

*Pour terminer cette belle saison sportive une rencontre football Profs/Elèves a été organisée le mercredi 14 juin. 40 élèves étaient présents à ce moment sportif convivial. Enfin une sortie de fin d'année est organisée le 7 juin à l'Acquaboulevard de Paris. Cette sortie récompense les plus assidus et les plus investis dans la vie de notre AS.*

*Merci aux équipes, parents, partenaires, pour le travail engagé sur l'année 2016-2017.*

*Le 28 juin 2017, le Principal, M. Djemaoui*



## *En quelques lignes :*

*Le projet d'établissement 2012-2017 est finalisé pour cinq ans avec des volets d'application annuels. Chaque membre de la communauté éducative prend sa place et son rôle dans ce projet commun et fédérateur. Il donne une impulsion et une reconnaissance aux actions de tous. Il permet d'apporter du sens et une cohésion aux projets. Chaque élève doit pouvoir construire son devenir pendant les quatre années de sa scolarité au collège. Le projet académique et la mise en œuvre du socle commun doivent être des points d'appui pour la politique éducative de l'établissement.*

### **Les trois axes du projet d'établissement 2012/2017 (volet 5 pour l'année 2016/2017)**

#### **1/ Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire**

- 1.1 Maintenir** les indicateurs académiques fixés
- 1.2 Aider** l'élève à trouver sa place au sein du collège
- 1.3 Prévoir** et accompagner la difficulté scolaire
- 1.4 Construire** un projet personnalisé d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel

#### **2/ Placer le collège au cœur de la communication**

- 2.1 Maintenir** les usages du site du collège
- 2.2 Déployer** progressivement l'ENT « MonCollège.essonne.fr »
- 2.3 Ouvrir** la vie du collège vers l'extérieur
- 2.4 Développer** les pratiques numériques

#### **3/ Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, scientifique, sportive et associative**

- 3.1 Faire** évoluer la carte des langues sur l'établissement, maintenir l'option CHAM « Nouvelles technologies et pratique collective », impulser un partenariat pour l'accueil de jeunes sportifs.
- 3.2 Associer** le collège aux actions culturelles municipales, départementales, nationales et internationales
- 3.3 Offrir** une ouverture artistique, scientifique et humaniste à tous les élèves
- 3.4 Renforcer** la place et le rôle de l'Association sportive